

# “

## LES HORAIRES

	PREMIÈRE ANNÉE			SECONDE ANNÉE		
	CE	TD	TP	CE	TD	TP
Culture générale et expression	2	1	-	2	1	-
Langue vivante étrangère : Anglais	-	2	-	-	2	-
Mathématiques	2,5	1	-	2,5	1	-
Enseignement professionnel (EP) et généraux associés						
Physique chimie	3	1	4	3	1	4
Sciences et techniques industrielles : STI	2	-	8	2	-	8
STI en co-enseignement avec anglais	1	-	-	1	-	-
STI en co-enseignement avec mathématiques	0,5	-	-	0,5	-	-

CE : Classe entière  
 TD : Travaux dirigés  
 TP : Travaux pratiques



# BTS ÉLECTROTECHNIQUE



LYCÉE LÉONARD DE VINCI - 78100



## CONTACTEZ-NOUS

2 boulevard Hector Berlioz - 01 39 10 25 25  
 0782556e@ac-versailles.fr  
 www.lyc-vinci-saint-germain.ac-versailles.fr



# LES ÉPREUVES

PRINCIPALEMENT EN CCF TOUT AU LONG DE LA SECONDE ANNÉE.

	COEF	FORME	DUREE
Culture générale et expression	2	PONCTUEL LE ECRITE	4 H
Langue vivante étrangère 1 : Anglais	2	CCF	
Mathématiques	2	CCF	
Conception - étude préliminaire	5	PONCTUEL LE ECRITE	4 H
Analyse, diagnostic, maintenance, conduite de projet			
Analyse, diagnostic, maintenance	3	CCF	
Conduite de projet/chantier	3	CCF	
Conception - étude détaillée, réalisation, mise en service d'un projet			
Conception - étude détaillée du projet	3	PONCT. PRATIQUE	PROJET : 60H ORAL : 40'
Réalisation, mise en service d'un projet	3	PONCT. PRATIQUE	PROJET : 60H ORAL : 40'

CCF : Contrôle en Cours de Formation

# APRÈS LE BTS ÉLECTROTECHNIQUE

Le BTS est un diplôme professionnel qui permet d'entrer dans la vie active dans de nombreuses branches de l'industrie.

Le titulaire d'un BTS peut aussi décider de continuer ses études :

- Licences professionnelles (principalement en alternance),
- Classes préparatoires aux grandes écoles (ATS)
- Écoles d'ingénieurs (alternance possible),



# LE CONTENU DE LA FORMATION

TRAVAIL EN ACTIVITÉ PRATIQUE OU DIRIGÉ, AUTOUR DES THÈMES PROPRES AU MÉTIER D'ÉLECTROTECHNICIEN :

- la production centralisée et/ou décentralisée d'énergie électrique,
- Les réseaux de transport, de distribution d'énergie électrique et de communication,
- Les infrastructures (routière, ferroviaire, urbaine, aéroportuaire)
- Les bâtiments (résidentiel, tertiaire et industriel),
- L'industrie,
- Les équipements électriques des véhicules.

RÔLE DU TECHNICIEN  
ÉLECTROTECHNIQUE :

Il conçoit, planifie et réalise des projets industriels en utilisant ses connaissances en électricité et en automatisme avec :

- un souci permanent de la sécurité,
- dans le respect des normes,
- en optimisant la gestion de l'énergie,
- en travaillant seul ou en encadrant une équipe.

POINTS FORTS :

- Possibilité d'une seconde année en alternance,
- Diplôme apprécié des entreprises,
- Stage de 6 à 8 semaines en fin de 1er année
- Activités en groupe,
- Nombre d'étudiants par promotion limité à 24,
- Pédagogie privilégiant l'autonomie,
- Équipements performants,
- Formation aux logiciels utilisés dans l'industrie,
- Étude, réalisation de projets industriels.

